

Accueil > Académie > Vie de l'académie > Toute l'actu

Toute l'actu

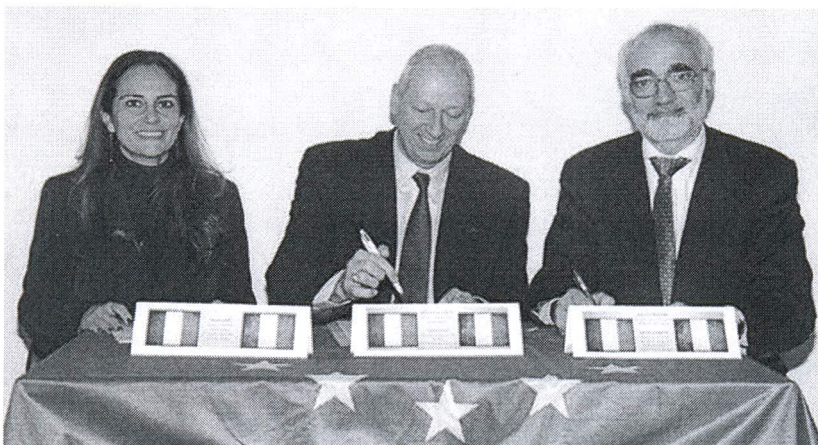
PARTAGER CETTE PAGE



Les actions éducatives transfrontalières entre l'académie de Nice et la Ligurie se renforcent

Brève

L'académie de Nice et l'Ufficio scolastico regionale, équivalent du rectorat pour la Ligurie, ont signé un accord afin de renforcer pour les 3 prochaines années leur coopération éducative. La cérémonie a réuni vendredi 23 janvier 2015 au lycée Pierre et Marie Curie de Menton près d'une centaine de personnes, des élèves, des professeurs, des personnels d'encadrement des deux institutions.



Roberto Peccenini, Inspecteur représentant Rosaria Pagano, directrice générale régionale de la Ligurie et Michel-Jean Floc'h, inspecteur d'académie (Ia-Dasen) des Alpes-Maritimes, représentant la rectrice d'académie Claire Lovisi, ont signé un accord de coopération éducative au lycée Pierre et Marie Curie de Menton vendredi 23 janvier 2015 en présence de Serena Lippi, Consule générale d'Italie à Nice et du proviseur Eric Bretonnier. Près d'une centaine d'invités azuréens et liguriens ont participé à cette cérémonie : des élèves et des professeurs, des chefs d'établissement, des représentants des corps d'inspection, de la Région Ligurie et des deux institutions signataires.

Mais avant la signature formelle, les participants ont pu apprécier l'enthousiasme manifesté par les équipes pédagogiques et les élèves des lycées Pierre et Marie Curie de Menton et Aprosio de Vintimille, partenaires dans le cadre de la section Esabac. Aboutissant à un double diplôme, français (baccalauréat) et italien (Esame di stato), ce cursus est source d'enrichissement culturel et d'élargissement des possibilités de poursuite d'études. C'est ce qu'ont illustré les témoignages bilingues d'élèves de Menton et Vintimille, ainsi que de deux anciens élèves de la section Esabac, actuellement étudiants. Enfin, des élèves en section européenne du lycée mentonnais ont présenté en italien une adaptation théâtrale très vivante d'une nouvelle de Boccace : « Chichibio ».



Favoriser les actions de coopération éducative transfrontalière

Cet accord de coopération entre l'académie de Nice et l'Ufficio scolastico regionale de Ligurie va permettre de favoriser les actions de coopération éducative transfrontalière pour les 3 prochaines années. Cette collaboration transfrontalière entre établissements scolaires de niveau primaire, secondaire et d'enseignement professionnel vise notamment à :

- développer les échanges et des synergies entre les établissements scolaires des deux régions
- favoriser l'émergence de projets pédagogiques innovants, notamment au travers du numérique (plateforme européenne eTwinning)
- développer l'apprentissage et de la diffusion des langues et des cultures des territoires transfrontaliers
- valoriser le patrimoine naturel et culturel
- favoriser les relations culturelles, historiques ainsi que les échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour une meilleure connaissance des deux systèmes éducatifs.